

La version que vous consultez n'est pas définitive. Ce programme peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français
 Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**
 Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**
 Activités sur d'autres sites : **NON**
 Domaine d'études principal : **Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication**
 Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**
 Sigle du programme: **THEA2M** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Structure du programme	4
Programme	4
Programme détaillé par matière	4
Enseignements supplémentaires	8
Prérequis entre cours	10
Cours et acquis d'apprentissage du programme	10
Informations diverses	11
Conditions d'accès	11
Pédagogie	15
Evaluation au cours de la formation	15
Mobilité et internationalisation	15
Formations ultérieures accessibles	15
Gestion et contacts	16

THEA2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le programme des études du master s'organise autour de trois axes :

- le dialogue avec la tradition théâtrale occidentale ;
- le dialogue avec les disciplines scientifiques qui analysent la création théâtrale ;
- le dialogue avec la pratique théâtrale, sous la forme d'ateliers et de stages en milieu professionnel ;

Votre profil

Vous

- êtes passionné par le théâtre et tout ce qui touche aux arts du spectacle ;
- souhaitez, sans être acteur, exercer un métier lié à la création théâtrale : dramaturge, critique théâtral, chargé de relations avec le public, animateur, enseignant, gestionnaire, directeur de théâtre ;
- cherchez une formation universitaire qui enrichisse votre point de vue d'acteur, de metteur en scène, de scénographe, d'enseignant de français et de théâtre, de psychologue, d'ergothérapeute, de chercheur, etc.

Votre programme

Le master vous offre

- une vision d'ensemble du phénomène théâtral ;
- des savoirs et des compétences d'analyse critique de la création théâtrale et des arts du spectacle ;
- la maîtrise des outils de recherche et des concepts fondamentaux pour aborder de façon personnelle votre pratique actuelle ou future ;
- une formation théorique accompagnée de travaux pratiques, d'ateliers et de stages supervisés dans le milieu professionnel ;
- une approche pluridisciplinaire.

Attention : A partir de 2025-26, la finalité didactique n'est plus proposée dans cette formation. Si vous souhaitez vous former à l'enseignement, veuillez vous diriger vers un [Master en enseignement](#).

Les personnes qui étaient inscrites à la finalité didactique avant 2025 peuvent s'y réinscrire et disposent de deux années pour la terminer (2025-26 et 2026-27). Si vous êtes réinscrit-e en 2026-27 et n'obtenez pas votre diplôme à l'issue de 2026-27, vous aurez l'année académique 2027-28 pour valider les unités d'enseignement manquantes. Si le diplôme n'est pas acquis en 2027-28, vous poursuivrez alors vos études dans un Master en enseignement section 4.

THEA2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Devenir un expert-acteur de la culture dans le domaine des études théâtrales, avec un angle d'approche qui tient compte de l'ensemble du phénomène théâtral, tel est le défi que le diplômé du [Master \[120\] en arts du spectacle](#) se prépare à relever. Au terme de la formation, il sera capable de maîtriser et de mobiliser des savoirs et des compétences d'analyse critique de la création théâtrale et des arts du spectacle, pour aborder de façon personnelle et pertinente sa pratique actuelle ou future et devenir un acteur culturel actif dans le monde théâtral professionnel.

Pour y parvenir, le diplômé maîtrise un large socle de connaissances théorico-pratiques, des outils, des concepts et des méthodes dans les diverses disciplines requises pour comprendre des problématiques dans le domaine des études théâtrales et des arts du spectacle.

Il mobilise ses savoirs et ses compétences pour appréhender, analyser et répondre à des situations/problématiques dans le domaine des arts du spectacle, dans toute sa variété et sa complexité :

- selon une démarche universitaire : démarche scientifique fondée sur une réflexion et une méthodologie rigoureuse ;
- selon une approche pluridisciplinaire en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-à-vis des apports des différentes disciplines ;
- selon un questionnement qui tient compte de la spécificité institutionnelle, historique et culturelle des arts du spectacle ;
- en communiquant et en interagissant de manière pertinente et adaptée avec les différents acteurs impliqués dans une situation donnée ;
- en proposant des pistes d'action pour répondre à une situation ou une problématique.

Il questionne, enrichit et consolide sa pratique professionnelle en portant un regard critique sur cette dernière. Il intègre une attitude de développement continu qui lui permettra d'être un professionnel faisant preuve d'un haut niveau d'expertise, de polyvalence, capable de s'adapter et d'évoluer positivement dans son cadre de travail.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser et mobiliser des savoirs théoriques et pratiques interdisciplinaires dans le domaine des études théâtrales

- 1.1. Comprendre les concepts esthétiques du théâtre et acquérir une connaissance approfondie du phénomène théâtral ;
- 1.2. Pouvoir situer le phénomène théâtral parmi les autres arts et, plus largement, les autres discours ;
- 1.3. Mobiliser des savoirs pluridisciplinaires indispensables au théâtre et à la culture en général, tels que l'histoire de la mise en scène, l'analyse littéraire, l'étude dramaturgique de textes de théâtre, la sociologie du théâtre, la législation théâtrale ;
- 1.5. Appliquer des savoirs et des pratiques liés à l'expérience du terrain dans le secteur du théâtre et de la culture ;
- 1.6. Situer historiquement des productions théâtrales (texte et/ou mise en scène) et les interpréter d'un point de vue historique, dramaturgique, scénique, textuel, sociologique, légal, thématique ;
- 1.7. Elaborer et mettre en place des méthodes adéquates de constitution et de traitement d'une problématique en études théâtrales, formuler des questionnements et des hypothèses liés à l'analyse des spectacles, à la dramaturgie et aux autres domaines pluridisciplinaires.

2. Concevoir des méthodologies universitaires et pratiques et appliquer des savoirs dans le domaine de la recherche et le milieu socio-professionnel de la culture.

- 2.1. Réaliser un travail de recherche mettant en oeuvre une démarche scientifique et méthodologique rigoureuse, selon une méthode interdisciplinaire, pour approfondir une question de recherche dans le champ des études théâtrales et des arts du spectacle ;
- 2.2. Réaliser une revue de la littérature sur une problématique complexe dans le champ des études théâtrales ;
- 2.3. Participer à la création de savoirs utiles à la recherche scientifique dans le domaine des études théâtrales ;
- 2.4. Mobiliser et utiliser les savoirs théoriques et pratiques à des fins artistiques et/ou logistiques (ex : mise en scène, assistantat à la mise en scène, scénographie, dramaturgie, collaboration artistique, enseignement en art dramatique) ;
- 2.5. Distinguer les éléments clés des éléments moins critiques relatifs à une problématique liée au monde du théâtre ou de la culture afin de définir et délimiter le domaine d'action de cette problématique ;
- 2.6. Communiquer et transmettre un savoir en études théâtrales de manière écrite ou orale et s'adapter aux interlocuteurs visés ;
- 2.7. Faire preuve d'une capacité d'abstraction conceptuelle, d'une qualité de synthèse et de formalisation dans l'analyse.

3. Agir et penser en tant qu'acteur culturel et critique.

- 3.1. Concevoir des solutions scientifiques, artistiques ou logistiques pertinentes et innovantes permettant d'élaborer ou de contribuer à l'élaboration de pistes de réflexion, de choix esthétiques ou de stratégies de production et de développement ;
- 3.2. Tester et analyser les solutions en regard de leur contexte universitaire, artistique et/ou institutionnel, être capable de les adapter si nécessaire ;
- 3.3. Approfondir, développer et partager une pensée du théâtre ouverte sur le monde, humaniste, multiculturelle et pluridisciplinaire.

4. Développer les qualités humaines et professionnelles requises dans le monde de la culture.

- 4.1. Travailler dans le secteur d'activité du théâtre et de la culture en général et savoir identifier son métier selon son parcours, ses compétences et ses envies : dramaturge, universitaire, chargé de la communication, directeur de théâtre, critique, administrateur, gestionnaire, metteur en scène, assistant à la mise en scène, enseignant en art dramatique, scénographe, collaborateur artistique ;
- 4.2. Collaborer au sein d'une équipe, écouter, s'adapter et s'insérer dans les structures théâtrales et culturelles, saisir les enjeux de l'organisation, repérer les acteurs, savoir se situer et proposer des solutions ;
- 4.3. Avoir intégré l'importance d'établir et de cultiver proactivement des réseaux avec les acteurs et institutions culturelles ;
- 4.4. Construire son parcours professionnel dans une logique de développement continu et en fonction de son parcours personnel et de ses compétences.

5. La finalité spécialisée : pratiques et métiers du théâtre : Approfondir les connaissances théoriques et pratiques acquises par les activités du tronc commun. Outre un supplément de pratique, il aura acquis des connaissances en matière d'art, de littérature et de gestion culturelle.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme se compose :

- d'un tronc commun (75 crédits), constitué d'un mémoire et d'un ensemble de cours fondamentaux ;
- d'une finalité (30 crédits) ;
- et de cours au choix (15 crédits).

THEA2M Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [75.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026
- ⊗ Non organisé cette année académique 2025-2026 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2025-2026 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

○ Mémoire (25 crédits)

○ LTHEA2992	Mémoire ■		FR [q1+q2] [] [25 Crédits] 🌐		X
-------------	-----------	--	------------------------------	--	---

○ Formation générale (50 crédits)

○ LTHEA2990	Méthodologie des arts du spectacle		FR [q1] [15h] [3 Crédits] 🌐		X
○ LTHEA2171	Dramaturgie : étude transversale	Jonathan Châtel	FR [q1] [45h] [6 Crédits] ⊗ 🌐		X X
○ LTHEA2141	Mise en scène : histoire et analyse I	Jonathan Châtel	FR [q2] [45h] [6 Crédits] ⊗ 🌐		X X
○ LTHEA2142	Mise en scène : histoire et analyse II	Jonathan Châtel	FR [q2] [45h] [6 Crédits] ⊕ 🌐		X X
○ LTHEA2241	Étude du théâtre de langue française (du Moyen Âge à la Révolution)	Pierre Piret	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊗ 🌐		X X
○ LTHEA2242	Étude du théâtre de langue française (de la Révolution à nos jours)	Pierre Piret	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐		X X
○ LTHEA2151	Étude théorique de la scénographie	Véronique Lemaire	FR [q1] [30h] [4 Crédits] ⊗ 🌐		X X
○ LTHEA2135	L'acteur vivant à l'heure des nouvelles technologies : théorie et pratique		FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐		X X
○ LTHEA2206	Théâtre et arts visuels	Jonathan Châtel	FR [q2] [22.5h] [3 Crédits] ⊗ 🌐		X X
○ LTHEA2207	Théâtre, danse, performance et autres arts de la scène		FR [q2] [22.5h] [3 Crédits] ⊕ 🌐		X X
○ LTHEA2120	Sociologie du théâtre		FR [q2] [30h] [4 Crédits] ⊗ 🌐		X X

Finalité spécialisée : pratiques et métiers du théâtre [30.0]

Cette finalité permet à l'étudiant d'approfondir les connaissances théoriques et pratiques acquises grâce aux activités du tronc commun. Elle envisage le théâtre sous l'angle des diverses pratiques et des multiples métiers qu'il recouvre. En effet, l'homme et la femme de théâtre sont aujourd'hui bien souvent à la fois metteur en scène, dramaturge, gestionnaire, scénographe, communicateur, auteur, etc. En complément de sa finalité spécialisée, l'étudiant effectuera des stages en milieu professionnel, stages proposés dans le cadre des cours au choix.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026
- ⊖ Non organisé cette année académique 2025-2026 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2025-2026 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

○ LTHEA2172	Dramaturgie : étude de cas	Jonathan Châtel	FR [q1] [45h] [6 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
○ LFRA2791	Littérature, théâtre et sciences humaines [C]		FR [q2] [30h] [4 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
○ LTHEA2255	Écritures dramatiques contemporaines		FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	X
○ LTHEA2152	Étude pratique de la scénographie		FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	X
○ ETHEA2222	Organisation et gestion des organismes culturels (IAD)		FR [q1] [40h] [4 Crédits] 🌐	X	X
○ LTHEA2223	L'institution théâtrale : gestion, médiation, programmation		FR [q2] [22.5h] [4 Crédits] 🌐	X	X
○ LTHEA2160	La scène belge : institutions et pratiques		FR [q1] [30h] [4 Crédits] ⊕ 🌐	X	X

COURS AU CHOIX [15.0]

Cours au choix [15.0]

Remarque : Si certaines des activités présentes dans les cours au choix sont également présentes dans le tronc commun ou dans la finalité spécialisée, le recouvrement ne pourra pas excéder 6 crédits avec chacune de ces rubriques. A noter que l'étudiant devra suivre, de manière obligatoire, un stage au moins pour arriver au nombre de crédits suffisants.

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026
- ⊖ Non organisé cette année académique 2025-2026 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2025-2026 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

⌘ LTHEA2800	Workshop		[FR] [q1 ou q2] [] [4 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LTHEA2810	Stage d'observation en milieu professionnel : mise en scène et/ou scénographie et/ou costumes		[FR] [q1 ou q2] [80h] [4 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LTHEA2820	Stage : assistantat actif en milieu professionnel I : mise en scène et/ou scénographie et/ou costumes		[FR] [q1 ou q2] [140h] [7 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LTHEA2825	Stage : assistantat actif en milieu professionnel II : mise en scène et/ou scénographie et/ou costumes		[FR] [q1 ou q2] [140h] [7 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LTHEA2830	Stage dans une institution théâtrale I : gestion et relations publiques		[FR] [q1 ou q2] [140h] [7 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LTHEA2835	Stage dans une institution théâtrale II : gestion et relations publiques		[FR] [q1 ou q2] [140h] [7 Crédits] 🌐	X	X

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir liste non exhaustive ci-dessous). Le module complémentaire (maximum 60 crédits) est élaboré sur mesure par le jury et ajouté au programme du master afin d'acquérir des connaissances fondamentales pour poursuivre ensuite les 120 crédits du programme de master.

Le module complémentaire lié au master en arts du spectacle répond à un double objectif : d'une part, il vise à doter les étudiants de savoirs relatifs à l'histoire de la culture (philosophie, sociologie, littérature, théâtre, arts) ; d'autre part, il propose une initiation à la spécificité du discours et de la méthodologie universitaires. L'acquisition de ces savoirs et savoir-faire permettra de suivre avec fruits les cours du master. C'est pourquoi les étudiants concernés par ce module complémentaire suivront les cours de ce module dès la première année du master : le jury leur proposera un horaire sur mesure et sans conflits horaires combinant ces cours et quelques cours du master. Les étudiants auront la possibilité de faire appel aux conseillers pédagogiques de la faculté pour les aider dans l'acquisition de ces cours issus de différents programmes de premier cycle.

À qui s'adresse-t-il ?

- aux étudiants « passerelle »
- aux candidats admis moyennant complément de formation
- aux candidats admis sur dossier avec complément de formation

Toutes les explications sont sur [ce document](#).

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026
- ⊖ Non organisé cette année académique 2025-2026 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2025-2026 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

✂ LCCR1210	Culture(s) : Perspectives théoriques et approches pratiques		FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
✂ LCCR1216	Campus théâtre		FR [q1+q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
✂ LFIAL1130	Littératures européennes : approche historique et comparée	Charles Doyen Hubert Roland Marta Sábado Novau (coord.)	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
✂ LFIAL1140	Histoire de l'art et de la musique	Joël Roucloux Brigitte Van Wymeersch	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
✂ LFIAL1190	Introduction historique à la philosophie & Philosophie et éthique de l'environnement	Nathalie Frogneux Jean Leclercq	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐
✂ LFIAL1330	Littérature générale et comparée : méthodes et pratiques	Marta Sábado Novau	FR [q2] [30h+10h] [5 Crédits] 🌐
✂ LFIAL1145	Critique historique	Laurence Van Ypersele	FR [q2] [30h+10h] [5 Crédits] 🌐
✂ LFIAL1540	Rhétorique et argumentation	Jean Leclercq	FR [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐
✂ LFILO1170	Anthropologie philosophique	Nathalie Frogneux	FR [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
✂ LMUSI1509	Campus opéra	Brigitte Van Wymeersch	FR [q1+q2] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
✂ LMUSI1510	Campus opéra	Brigitte Van Wymeersch	FR [q1+q2] [15h] [5 Crédits] ⊖ 🌐
✂ LMUSI1551	Socio-anthropologie de la musique et exercices	Edouard Degay Delpeuch	FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⊖ 🌐
✂ LMUSI1552	Philosophie de la musique	Brigitte Van Wymeersch	FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] ⊖ 🌐
✂ LPSP1332	Anthropologie culturelle et sociale	Jean-Luc Brackelaire	FR [q2] [22.5h] [3 Crédits] 🌐
✂ LROM1360	Explication de textes : théâtre de langue française	Pierre Piret	FR [q1] [30h+7.5h] [5 Crédits] 🌐
✂ LFRA1202	Littérature francophone de Belgique : littérature, langue, nation [M]		FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
✂ LCOMU1109	Enjeux des transitions en information et communication [C]		FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LTHEA2992 "[Dissertation \(Master's paper\)](#)" a comme prérequis LTHEA2990

- LTHEA2990 - [Méthodologie des arts du spectacle](#)

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

THEA2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2° cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2° cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions d'accès spécifiques

1° Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur universitaire ou non universitaire ou, à défaut, pouvoir attester d'une expérience personnelle et/ou professionnelle significative en lien avec les arts du spectacle (voir [Valorisation des acquis de l'expérience](#)).

2° Les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'unique langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au niveau **C1** du [Cadre européen commun de référence](#).

L'attestation officielle de niveau de langue doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).

Exemples de tests reconnus par le jury pour le français : [DALF](#) ou [TCF](#).

Toutes les compétences devront avoir été évaluées et réussies (compréhension écrite et orale, production écrite et orale).

À défaut d'une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>), une attestation de l'Université justifiant un enseignement en français peut être acceptée. Le jury se réserve le droit de réclamer une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu s'il le juge nécessaire.

3° Faire état d'une formation comprenant au moins 30 crédits de cours universitaires de philosophie, littérature, arts, sciences humaines et sociales. Les 30 crédits de la [Mineure en culture et création](#) sont valorisables pour rencontrer ces exigences.

Et/ou faire état d'une expérience pratique en arts du spectacle acquise antérieurement à l'entrée en master. Les cours, stages et ateliers de théâtre suivis en académie, à l'école ou à l'université sont des exemples non limitatifs d'une telle expérience.

À défaut d'une formation suffisante dans une ou plusieurs de ces matières, des enseignements supplémentaires seront intégrés dans le programme de master (de 15 crédits à maximum 60 crédits). Ce [module complémentaire](#) est établi par le jury restreint sur la base du parcours antérieur de l'étudiant.

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Bachelier en histoire (Louvain-la-Neuve)		Accès direct	
Bachelier en histoire (St-Louis Bruxelles)		Accès direct	
Bachelier en histoire (français - anglais) (St-Louis Bruxelles)		Accès direct	
Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale (Louvain-la-Neuve)		Accès direct	
Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie (Louvain-la-Neuve)		Accès direct	

Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes (Louvain-la-Neuve)	Accès direct	
Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques (Louvain-la-Neuve)	Accès direct	
Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales (Louvain-la-Neuve)	Accès direct	
Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale (Louvain-la-Neuve)	Accès direct	
Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale (St-Louis Bruxelles)	Accès direct	
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques (Louvain-la-Neuve)	Accès direct	
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques (St-Louis Bruxelles)	Accès direct	
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (Louvain-la-Neuve)	Accès direct	
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (St-Louis Bruxelles)	Accès direct	
Bachelier en philosophie (Louvain-la-Neuve)	Accès direct	
Bachelier en philosophie (St-Louis Bruxelles)	Accès direct	
Tout bachelier	S'il a suivi la Mineure en culture et création	Accès direct
		S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Tout autre bachelier	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 15 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)		
Tout bachelier	Accès sur dossier	En cas d'admission, maximum 15 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique		
Tout bachelier	Accès sur dossier	En cas d'admission, maximum 15 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Bacheliers étrangers		
Tout bachelier	Accès sur dossier	En cas d'admission, maximum 60 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Accès sur dossier). Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux conditions d'accès spécifiques .

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Si une passerelle a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre le diplôme de Haute École et ce programme de master (voir tableau ci-dessous), l'étudiant doit, après inscription, prendre contact avec la Faculté pour l'élaboration du module complémentaire intégré au programme de master.

Si aucune passerelle n'a été prévue, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Licence en arts du spectacle		Accès direct	Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Toute licence		Accès direct	Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Masters			
Tout master belge		Accès direct	Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Masters non belges		Accès sur dossier	Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux conditions d'accès spécifiques . En cas d'admission, maximum 60 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Accès sur dossier).

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Les porteurs d'un diplôme de Master de Haute École ou d'École Supérieure d'Art (y compris Conservatoires) dans les domaines suivants de la CFWB sont admis sur dossier avec maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires :

- Information et communication
- Sciences politiques et sociales
- Sciences juridiques
- Sciences économiques et de gestion
- Sciences psychologiques et de l'éducation
- Sciences de l'ingénieur et technologie
- Art de bâtir et urbanisme
- Arts plastiques, visuels et de l'espace
- Musique
- Théâtre et arts de la parole
- Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication
- Danse

Pour vérifier si votre Master fait partie du domaine concerné, vous pouvez consulter la page suivante : <https://www.mesetudes.be/nc/hops-search/>

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les candidats qui ne répondent pas aux conditions d'admission susmentionnées, mais qui ont une expérience significative dûment attestée en lien avec le domaine d'études visé, peuvent introduire une demande d'admission au programme sur la base d'une procédure d'admission individualisée.

Pour plus de renseignements sur la procédure d'admission par valorisation des acquis de l'expérience (VAE) en Faculté de philosophie, arts et lettres : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/vae.html>.

L'admission par valorisation des acquis de l'expérience peut, dans le cas d'une formation ou d'une expérience jugée valorisable mais insuffisante par le jury restreint, impliquer l'ajout d'enseignements supplémentaires (de 15 crédits à maximum 60 crédits) intégrés au programme de master.

Ouverture aux adultes en reprise d'études

Le [Centre d'études théâtrales](#) de l'UCLouvain (CET) favorise résolument la présence des adultes aux côtés des jeunes étudiants. Pour leur permettre de suivre les études tout en travaillant, les cours sont en majorité regroupés sur certains jours de la semaine.

Les étudiants qui justifient d'une occupation professionnelle peuvent demander (avant le 15 octobre) un [allègement](#) de leur programme annuel et, partant, être autorisés à répartir les crédits de leur formation sur trois ou quatre années académiques.

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Critères de recevabilité

Le dossier du candidat sera jugé recevable s'il répond à l'ensemble des critères suivants :

- Diplôme du candidat délivré par un **établissement reconnu par le WHED** (voir <https://www.whed.net/home.php>)
- Parcours antérieur comportant **minimum 3 années d'études supérieures** (équivalant à 180 crédits ECTS), débouchant sur un diplôme de 1er cycle ;
- Pour les titulaires **d'un diplôme obtenu hors Belgique, moyenne générale d'au moins 60%** (12/20) pour le cycle d'études réussi dans l'établissement d'origine et donnant accès à ce programme ;
- Pour les titulaires d'un **diplôme obtenu hors Communauté française de Belgique, attestation officielle d'une maîtrise de la ou des langue(s)** au niveau requis (voir les conditions spécifiques d'accès) à joindre au dossier de demande d'admission. L'attestation officielle doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).

Toute absence de document lors de la demande en ligne doit être justifiée (voir [les questions fréquemment posées du Service des inscriptions de l'UCLouvain](#), et plus particulièrement « [Comment faire, si lors de ma demande en ligne, on me demande une pièce dont je ne dispose pas encore ?](#) »).

Les demandes d'accès sur dossier jugées recevables sont transmises à la Faculté par le Service des inscriptions. Les dossiers ne répondant pas à ces critères sont écartés d'office.

Critères d'admissibilité

Les demandes d'accès sur dossier transmises en Faculté par le Service des inscriptions de l'UCLouvain font l'objet d'un examen par le jury du programme selon les conditions d'accès spécifiques détaillées ci-dessus.

Le jury décide de l'admissibilité des candidat.es sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et des résultats obtenus.

À l'examen du dossier, le jury sera particulièrement attentif aux éléments suivants :

- **Cohérence** entre le parcours académique antérieur du candidat et les prérequis du programme visé. La correspondance entre le parcours académique du candidat et le bachelier UCLouvain donnant un accès direct au master n'a pas lieu d'être parfaite, mais les compétences acquises (voir conditions d'accès spécifiques) doivent être proches ; Exemple : pour une demande d'admission à un master en langues et lettres modernes, la formation antérieure du candidat comprend des cours de langues et littératures dans les deux langues modernes
- **Notes obtenues** dans les disciplines majeures du programme (voir les conditions d'accès spécifiques) ;
- **Arguments exprimés** par le candidat dans sa lettre de motivation (projet de formation en lien avec le programme visé, pertinence des arguments, cohérence entre la demande du candidat et le programme visé, etc.). Exemple : la combinaison de langues demandée par le candidat est organisée dans le programme
- **Lettre de motivation originale**. Une lettre de motivation originale est attendue, explicitant le projet personnel de formation. Tout plagiat ou recours à l'intelligence artificielle pour la rédaction du courrier adressé au jury constitue un motif de dépréciation du dossier.
- **Expérience acquise**. Si le diplôme d'accès a été obtenu il y a plus de 5 ans, il est impératif que l'expérience acquise depuis la sortie des études soit en lien direct avec le domaine d'études du programme demandé.

Les modifications des conditions d'accès sur dossier pour 2026-2027 de la Faculté de philosophie, arts et lettres seront disponibles dans ce [document](#) .

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Toute demande d'admission, d'inscription ou de réinscription (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/inscription>.

Dates limites pour introduire un dossier d'admission ou d'inscription : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/calendrier-inscriptions.html>

Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission à ce programme de master sont à adresser à info-fial@uclouvain.be.

PÉDAGOGIE

L'ambition de la formation n'est pas de couvrir la totalité des théories et des domaines des arts du spectacle, mais de donner aux étudiants une méthode de travail et des outils de recherche pour acquérir de nouveaux savoirs et des concepts critiques, en particulier sur les questions théâtrales. Le théâtre est abordé de manière pluridisciplinaire, par biais de la dramaturgie, la sociologie, l'histoire du théâtre, l'esthétique, la scénographie, le droit, la gestion, l'analyse des spectacles, etc. On insiste sur la recherche et les travaux personnels et sur le partage des résultats.

A l'intérieur d'un programme dont la visée est essentiellement théorique et réflexive, ce master valorise le dialogue avec la pratique du théâtre en encadrant l'étudiant dans l'exercice de l'écriture dramatique, de la réalisation scénographique et du jeu scénique.

Le contact avec la vie théâtrale et l'immersion dans la vie professionnelle sont établis tout au long du cursus par le biais des stages en institutions théâtrales : stages d'assistantat à la mise en scène, de gestion et production, de régie de plateau, de direction d'acteur, etc., ce qui constitue non seulement un apprentissage sur le terrain mais également une porte ouverte sur la profession.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes.

- Certains **cours** donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires ou des recherches impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.
- Les **stages** donnent lieu à l'évaluation du dossier écrit présenté par l'étudiant au directeur des stages lors de l'examen oral et à l'évaluation continue établie par le maître de stage.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Une internationalisation est à l'œuvre par l'intervention de professeurs internationaux et d'étudiants d'horizons géographiques divers. Cette diversité est comprise au quotidien comme source d'enrichissement et de vitalité.

Dans le cadre de leurs études, les étudiants du programme de [Master \[120\] en arts du spectacle](#) sont encouragés à :

- **effectuer un séjour d'études d'un quadrimestre** (30 crédits) dans [une des universités européennes ou en Flandre](#) avec qui la Commission de programme en Arts du spectacle a conclu des accords de partenariat, grâce au programmes Erasmus+ et Erasmus Belgica et/ou
- **effectuer un stage en Belgique ou à l'étranger**

Le séjour d'études se situe obligatoirement durant le premier quadrimestre de la deuxième année de Master.

Pour en savoir plus :

- [Contacts](#)
- [Informations pratiques sur les séjours d'études](#)
- [Informations sur les stages internationaux](#)

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Au terme du [Master \[120\] en arts du spectacle](#), plusieurs possibilités s'offrent aux diplômés :

1. s'inscrire à un autre programme de master (60, 120 ou de spécialisation)
2. accéder au 3e cycle de formation
3. entreprendre un stage professionnel et/ou préparer leur insertion socioprofessionnelle.

1. Autres programmes de master (60, 120 ou de spécialisation)

D'autres programmes de **master 60 ou 120** de la Faculté pourraient également être accessibles moyennant compléments de formation et dans le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/infomaster.html>.

D'autres programmes de master de l'UCLouvain sont largement accessibles, directement ou moyennant compléments de formation, aux diplômés UCLouvain. Par exemple :

- [Master \[120\] en administration publique](#)
- [Master \[60\] en sciences de gestion \(horaire décalé\)](#)

- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)

Le [Master \[120\] en arts du spectacle](#) donne directement accès aux **masters de spécialisation** suivants :

- [Master de spécialisation en études de genre](#)
- [Master de spécialisation en cultures visuelles](#)
- [Master de spécialisation interdisciplinaire en sciences et gestion de l'environnement et du développement durable](#)
- [Master de spécialisation en archivistique, gestion et droit des données](#)

2. Doctorat (3e cycle)

Ce master 120 donne accès aux :

- [Doctorat en Langues, lettres et traductologie](#) (accès sur dossier)
- [Doctorat en Information et Communication](#)
- [Doctorat en Cinéma et arts du spectacle](#)

Pour plus d'informations sur les doctorats

- en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/doctorats.html>
- à l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/fr/chercher/valodoc>

3. Stage et insertion socioprofessionnelle

Les étudiants ont l'opportunité, en cours de master ou après diplomation, de **préparer leur insertion socioprofessionnelle** auprès des services compétents de la Faculté et de l'UCLouvain. Il leur est également possible de compléter leur formation par un **stage professionnel** en Belgique ou à l'étranger. Dans certains cas, les démarches doivent être entreprises durant le master.

- Pour plus d'informations sur les **stages** après diplomation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stage-apres-diplomation.html>
- Pour plus d'informations sur le **Service emploi** de la Faculté : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/service-emploi.html>
- Pour plus d'informations sur les **entretiens et les ateliers** proposés aux (futurs) diplômés par le Centre d'information et d'orientation (CIO) : <https://uclouvain.be/fr/etudier/cio/futur-diplome-diplome.html>

Dernière mise à jour : mars 2025

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

FIAL

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: **+32 (0) 10 47 48 50**

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyenne : Elisabeth Degand
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole de langues et lettres ([ELAL](#))

Responsable académique du programme: [Jonathan Châtel](#)

Jury

- Président: [Jonathan Châtel](#)
- Secrétaire: pierre.piret.rom@uclouvain.be
- 3e membre du jury restreint: [Véronique Lemaire](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be